LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT EN VENTOUX SUD







CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES **SE TRIENT**



EMBALLAGES EN CARTON Et Briques alimentaires









- LES DÉPOSER EN VRAC PAS DANS UN SAC
- NE PAS LES IMBRIQUER ENTRE EUX





Les cartons de déménagement et colis sont à déposer dans les bornes prévues à cet effet disponibles sur le territoire ou à apporter en déchetterie.



